

**OFFRE VOLONTAIRE DE RACHAT
SUIVIE DU RETRAIT DU MARCHE EURONEXT ACCESS D'EURONEXT PARIS
(anciennement Marché Libre)
(Article 5.2 alinéa 4 des Règles d'Euronext Access en date du 19 juin 2017)**

**VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE
DEBFLEX**



**INITIEE PAR LA SOCIETE
R. FINANCES SAS**

CONTROLEE INDIRECTEMENT A 100% PAR LA SOCIETE LEGRAND SA



**PRIX DE L'OFFRE : 2,51 € PAR ACTION DEBFLEX
DUREE DE L'OFFRE : DU 10 DECEMBRE 2018 AU 22 JANVIER 2019**

1.	PRESENTATION DE L’OFFRE VOLONTAIRE DE RACHAT	3
2.	CONTEXTE ET MOTIFS DE L’OFFRE VOLONTAIRE DE RACHAT	3
3.	CARACTERISTIQUES DE L’OFFRE	4
3.1	Modalités de l’Offre	4
3.2	Procédure d’apport à l’Offre.....	4
3.3	Radiation des Actions de la négociation sur Euronext Access	5
3.4	Calendrier indicatif de l’Offre	5
3.5	Restrictions concernant l’Offre.....	5
4.	JUSTIFICATION DU PRIX DE L’OFFRE.....	6
5.	PRESENTATION DE LA SOCIETE	6
5.1	Données boursières et répartition du capital	6
5.2	Extrait du bilan de la Société	7
5.3	Historique de la Société	7
6.	PRESENTATION DE L’INITIATEUR ET DE LEGRAND.....	8
6.1	Présentation de R. Finances	8
6.2	Présentation de Legrand	8
7.	DOCUMENTS MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC.....	9
8.	CONTACTS	9

1. PRESENTATION DE L'OFFRE VOLONTAIRE DE RACHAT

Conformément aux dispositions de l'article 5.2 alinéa 4 des Règles d'Euronext Access en date du 19 juin 2017 (les « **Règles de Marché** »), la société R. Finances, société par actions simplifiée au capital social de 452.311 euros, dont le siège social est situé ZI Le Moulin, 80210 Feuquières-en-Vimeu, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Amiens sous le numéro 383 833 340 (l'« **Initiateur** »), dont le capital est indirectement intégralement détenu par la société Legrand SA, société anonyme dont le siège social est situé 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87000 Limoges, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le numéro 421 259 615 (« **Legrand** »), propose aux titulaires d'actions (collectivement les « **Actions** » et individuellement une « **Action** ») de la société Debflex, société anonyme au capital de 1.866.951,25 euros, dont le siège social est situé ZI le Moulin, 80210 Feuquières-en-Vimeu, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Amiens sous le numéro 615 780 145 (la « **Société** »), dont les Actions sont cotées sur le système multilatéral de négociation Euronext Access géré par Euronext Paris sous le code ISIN FR0010776658 (mnémonique : MLDEX), d'acquérir la totalité de leurs Actions à un prix unitaire de 2,51 €, du 10 décembre 2018 au 22 janvier 2019 (inclus) (l'« **Offre** »).

Si l'Initiateur vient à détenir 90% du capital ou des droits de vote de la Société à l'issue de l'Offre, il sera demandé, conformément aux dispositions de l'article 5.2 alinéa 4 des Règles de Marché, la radiation des Actions inscrites à la négociation sur Euronext Access.

2. CONTEXTE ET MOTIFS DE L'OFFRE VOLONTAIRE DE RACHAT

Le 19 juillet 2018, Debflex et Legrand ont annoncé le projet d'acquisition par Legrand de 100% du capital de l'Initiateur, et l'octroi par les associés de l'Initiateur d'une exclusivité de négociation au bénéfice de Legrand.

Le 26 juillet 2018, Legrand France SA, filiale à 100% de Legrand, a signé avec les associés de l'Initiateur un contrat en vue d'acquérir 100% des actions composant le capital et les droits de vote de l'Initiateur. L'acquisition a été réalisée le 15 novembre 2018.

Legrand détient aujourd'hui indirectement 452.311 actions représentant 100% du capital et des droits de vote de l'Initiateur, qui lui-même détient à ce jour 6.442.497 actions représentant 86,27% du capital et des droits de vote de la Société.

Le rapprochement entre Legrand et la Société vise en particulier à compléter le dispositif de Legrand dans le segment du matériel électrique dédié aux travaux de bricolage en France en s'appuyant sur l'expertise spécifique développée par la Société au cours de ses 70 années d'existence.

A la suite du rapprochement, et dans le contexte de l'intégration de la Société au sein du groupe Legrand, la cotation des Actions sur Euronext Access ne représente plus un intérêt pour la Société, notamment au regard (i) des faibles volumes de titres échangés, (ii) du fait que la Société envisage d'avoir recours le cas échéant à d'autres modes de financement que le marché, et (iii) des contraintes légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées sur Euronext Access, qui apparaissent disproportionnées par rapport au bénéfice apporté par la cotation de la Société.

Le conseil d'administration de la Société, qui a été informé par l'Initiateur du souhait de ce dernier d'effectuer une offre volontaire de rachat des Actions non encore détenues par lui afin qu'il soit procédé à la radiation de la Société, a approuvé en tant que de besoin les termes et conditions de l'Offre en ce compris la radiation des Actions de la cote d'Euronext Access si les conditions requises sont réunies ainsi que la proposition du Président-Directeur Général de faire effectuer toutes démarches afin qu'il soit procédé à l'Offre par l'Initiateur puis à la radiation de la Société de la cote d'Euronext Access Paris.

3. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

3.1 Modalités de l'Offre

L'Offre porte sur 1.025.308 Actions non détenues par l'Initiateur, étant précisé qu'à la date de la présente Offre, il n'existe aucun instrument donnant accès immédiatement ou à terme, au capital social de la Société.

L'Offre sera ouverte du 10 décembre 2018 au 22 janvier 2019 inclus, soit pendant une durée de 29 jours de bourse.

La cotation des Actions de la Société sur Euronext Access est suspendue à compter du 6 décembre 2018 et pendant toute la durée de l'Offre et jusqu'à la radiation, le cas échéant, des Actions de la négociation sur Euronext Access.

3.2 Procédure d'apport à l'Offre

Les Actions présentées à l'Offre devront être libres de tout nantissement ou gage et, d'une manière générale, ne devront faire l'objet d'aucune restriction concernant le transfert en pleine propriété. L'Initiateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'écarter toute Action qui ne répondrait pas à cette condition.

La présente Offre et tous les contrats y afférents sont soumis au droit français. Tout différend ou litige, quel qu'en soit l'objet ou le fondement, se rattachant à la présente Offre sera porté devant les tribunaux compétents.

L'intermédiaire en charge de la centralisation de l'Offre est CM-CIC Market Solutions-Emetteur (affilié Euroclear n°25), 6, avenue de Provence, 75009 Paris. Les actionnaires souhaitant céder leurs Actions dans le cadre de l'Offre devront, avant expiration du délai imparti, remettre à CM-CIC Market Solutions (Middle Office Emetteur) ou à leur intermédiaire financier (banque, entreprise d'investissement, société de bourse...) selon qu'ils détiennent leurs Actions en compte nominatif, pur ou administré, ou au porteur, un ordre irrévocable de vente au plus tard le 22 janvier 2019, jour de clôture de l'Offre.

Dans ce cadre, l'Initiateur prendra à sa charge les frais de négociation des actionnaires vendeurs majorés de la TVA y afférente à hauteur de 0,25% du montant de l'ordre, dans la limite de 20 € par dossier, ces montants s'entendant toutes taxes incluses, dès lors que les demandes de remboursement des frais mentionnés ci-dessus et la fourniture de leurs justificatifs seront adressées directement à CM-CIC Market Solutions (Middle Office Emetteur) par les intermédiaires financiers dans un délai de 15 jours de négociation à compter de la clôture de l'Offre. Passé ce délai, le remboursement de ces frais ne sera plus effectué.

Les intermédiaires devront transmettre les ordres de cession d'Actions par instructions électroniques via le système d'Euroclear France (STREAM 6) par SWIFT MT565 ou Easyway au plus tard le 22 janvier 2019 avant 17h30.

Le règlement du produit des ventes sera effectué à compter du 29 janvier 2019.

3.3 Radiation des Actions de la négociation sur Euronext Access

Si l'Initiateur vient à détenir 90% du capital ou des droits de vote de la Société à l'issue de l'Offre, il sera demandé, conformément aux dispositions de l'article 5.2 alinéa 4 des Règles de Marché, la radiation des Actions inscrites à la négociation sur Euronext Access

Dans un tel cas, les Actions qui n'auront pas été présentées à l'Offre resteront à l'issue de celle-ci la propriété de leur détenteur mais seront retirées de la négociation sur Euronext Access.

L'Initiateur attire l'attention des actionnaires de la Société sur l'absence de liquidité qui caractérisera les Actions en cas de radiation des actions de la négociation sur Euronext Access.

3.4 Calendrier indicatif de l'Offre

6 décembre 2018	Suspension de la cotation des Actions Diffusion d'un communiqué de presse relatif au lancement de l'Offre
10 décembre 2018	Ouverture de l'Offre pour une durée de 29 jours de bourse
22 janvier 2019	Clôture de l'Offre
25 janvier 2019	Communication des résultats de l'Offre
A compter du 29 janvier 2019	Règlement aux intermédiaires financiers des Actions apportées à l'Offre

3.5 Restrictions concernant l'Offre

Le présent document est préparé à des fins d'information uniquement en application des dispositions de l'article 5.2 alinéa 4 des Règles de Marché.

La diffusion du présent document peut faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions.

Les personnes venant à entrer en possession de ce document doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Le non-respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans certaines juridictions. L'Initiateur et la Société déclinent toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.

4. JUSTIFICATION DU PRIX DE L'OFFRE

Le prix par Action proposé dans le cadre de l'Offre est de 2,51 € par Action.

Conformément à l'article 5.2 alinéa 4 des Règles de Marché, le prix proposé est justifié par le rapport d'évaluation en date du 30 novembre 2018 du cabinet 8 Advisory, agissant en qualité d'expert indépendant, ledit rapport concluant que :

« Le prix proposé aux porteurs de titres Debflex s'établit à 2,51€ par action. A l'issue de nos travaux, nous observons que ce prix de 2,51€ fait ressortir :

- *une prime de 18% par rapport à la valeur centrale issue de notre méthode des flux de trésorerie actualisés ;*
- *une prime de 19% par rapport aux valeurs ressortant d'une analyse des multiples boursiers ;*
- *une prime de 34% par rapport aux valeurs ressortant d'une analyse des multiples de transaction ;*
- *une prime de 4% par rapport à notre cas haut moyen (intégrant les Développements) ;*
- *une prime de 46% sur le cours spot au 19 juillet 2018 (veille du communiqué de presse de Legrand),*
- *une prime de 22% sur le cours moyen sur 1 mois au 19 juillet 2018, et*
- *une prime de 44% sur le cours moyen sur 1 an au 19 juillet 2018.*

Dans ce contexte, au regard des éléments ci-dessus, nous sommes d'avis que le prix de 2,51€ par action que l'Initiateur propose dans le cadre de l'Offre de Rachat est justifié d'un point de vue financier pour les actionnaires de la société Debflex. »

5. PRESENTATION DE LA SOCIETE

5.1 Données boursières et répartition du capital

Debflex est une société de droit français dont le siège social est sis ZI Le Moulin 80210 Feuquières-en-Vimeu, France.

La Société a été introduite en bourse sur le Marché Libre (devenu Euronext Access) le 13 juillet 2009 (code ISIN FR0010776658 MLDEX).

A la date du présent document d'information, la répartition du capital social et des droits de vote de la Société est la suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage du capital et des droits de vote
R. Finances SAS	6.442.497	86,27%
Flottant	1.025.308	13,73%
Total	7.467.805	100%

5.2 Extrait du bilan de la Société

La Société publie ses états financiers selon les principes des normes comptables françaises et clôture ses comptes au 31 décembre de chaque année. Un extrait du bilan de la Société au 31 décembre 2017 est reproduit ci-après. :

en k€	Dec14A	Dec15A	Dec16A	Dec17A
Immobilisations incorporelles	1 115	968	631	413
Immobilisations corporelles	1 265	1 680	2 220	3 531
Immobilisations financières	974	1 296	2 334	1 819
Actif immobilisé	3 354	3 944	5 185	5 763
Stocks et en-cours	8 472	9 052	8 091	8 193
Avances et acomptes versés sur commande	358	271	2 109	103
Créances clients et comptes rattachés	1 718	2 318	5 681	6 728
Autres créances	1 084	1 598	3 698	2 526
Disponibilités	8 081	6 772	1 590	1 562
Charges constatées d'avance	111	131	239	173
Actif circulant	19 823	20 141	21 408	19 286
Total actif	23 177	24 085	26 592	25 049
Capital social ou individuel	4 371	1 245	1 867	1 867
Réserve légale	207	207	207	207
Autres réserves	830	83	83	83
Report à nouveau	(132)	(358)	2 731	2 422
Résultat de l'exercice	(4 100)	3 089	2 006	1 842
Capitaux propres	1 176	4 266	6 894	6 421
Provisions	838	165	19	16
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10 521	10 060	10 618	10 015
Emprunts et dettes financières diverses	1 458	1 597	393	160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 970	1 151	2 217	2 782
Dettes sociales et fiscales	1 316	1 682	1 563	1 585
Autres dettes	4 844	5 054	4 811	4 066
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Dettes	21 108	19 543	19 603	18 608
Ecart de conversion passif	56	111	76	3
Total passif	23 177	24 085	26 592	25 049

Source : Rapports annuels Debflex

5.3 Historique de la Société

Créée en 1948, la Société est spécialisée dans la fourniture de matériel électrique basse tension à destination du marché de la grande distribution du bricolage.

La Société s'est développée selon plusieurs axes stratégiques. Initialement tournée vers la transformation de matières plastiques, elle a d'abord élargi ses activités à la production de

câbles pour le secteur automobile en 1958, puis pour le marché du bricolage dans les années 1960. Parallèlement, la Société a lancé une gamme de rallonges électriques, complétée dans les années 1980 par une gamme complète de matériel électrique.

La Société a été placée en procédure de sauvegarde le 3 octobre 2014, suite à des difficultés financières. Un plan de sauvegarde a été arrêté le 11 décembre 2015 et comprenait notamment un échéancier de remboursement des dettes sur 10 ans. Le 6 juillet 2018, la Société est sortie du plan de sauvegarde via le remboursement anticipé de certaines dettes et un abandon de créances de la part de plusieurs créanciers.

6. PRESENTATION DE L'INITIATEUR ET DE LEGRAND

6.1 Présentation de R. Finances

L'Initiateur est une société de droit français dont le siège social est sis ZI Le Moulin 80210 Feuquières-en-Vimeu, France.

Le capital de l'Initiateur est composé de 452.311 actions ordinaires, détenues en intégralité par Legrand France SA, elle-même filiale à 100% de Legrand.

L'activité principale de l'Initiateur est la détention des actions de la Société.

6.2 Présentation de Legrand

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Legrand a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de plus de 5,5 milliards d'euros.

Les actions de Legrand sont admises à la négociation sur le compartiment A d'Euronext Paris.

Legrand propose une offre de plusieurs centaines de milliers de références répartie en 7 grandes catégories de produits :

- interface utilisateur (interrupteurs, prises de courant...);
- distribution d'énergie (tableaux de distribution, disjoncteurs...);
- systèmes du bâtiment (gestion de l'éclairage, systèmes de sécurité...);
- cheminement de câbles (goulottes, boîtes de sol...);
- infrastructures numériques (armoires, baies de brassage, prises RJ45...);
- UPS (alimentation sans interruption); et
- composants d'installation (tubes, conduits, rallonges ...).

Les informations relatives à Legrand peuvent être consultées sur son site internet (<https://www.legrand.fr/>).

7. DOCUMENTS MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC

Le présent document d'information, les derniers états financiers de la Société ainsi que le rapport d'évaluation effectué par 8 Advisory justifiant le prix proposé peuvent être obtenus sans frais par les actionnaires de la Société auprès de :

Debflex SA
ZI Le Moulin
80210 Feuquières-en-Vimeu
France

CM-CIC Market Solutions
6, avenue de Provence
75009 Paris
France

Ces documents sont également disponibles sur le site internet de la Société (<http://www.debflex.com/>).

8. CONTACTS

Debflex
Eric Arnoux
Directeur Administratif et Financier
Debflex
ZI Le Moulin - 80210 Feuquières-en-Vimeu
Tel : +33 6 13 39 10 97
e.arnoux@debflex.com

Intermédiaire en charge de la centralisation
CM-CIC Market Solutions
Middle Office Emetteur
6, avenue de Provence - 75009 Paris
Tél : +33 1 53 48 80 58
centraldom@cmcic.com